



CAP - ARTS DU BOIS

SCULPTURE BOIS



La sculpture sur bois s'applique à tous les types de décors, comme des boiseries, des ornements ou encore du mobilier. Discipline très souvent en lien avec l'ébénisterie, la sculpture travaille le bois pour y faire apparaître formes et ornements. Elle peut s'appliquer aussi bien pour la restauration du patrimoine que pour la création. Ce métier nécessite un excellent niveau en dessin, histoire de l'art et une connaissance approfondie de l'ornement. Le·la sculpteur·trice sur bois doit allier un sens artistique affirmé, une grande habileté ainsi qu'un bon sens du volume.

Déroulement de la formation



La formation du CAP Arts du bois Sculpture bois dure 3 ans.

Les cours se déroulent de septembre à juin, à raison de 1 semaine au CFA suivie de 2 semaines en entreprise. À La Bonne Graine, l'emploi du temps compte 5 journées de cours de 7 heures chacune, de 8h30 à 12h puis de 13h à 16h30. La seule sortie autorisée en cours de journée est celle de la pause de midi.

Attention, La Bonne Graine est un externat et la pause du midi se fait en dehors de l'établissement, nous ne disposons pas de cantine et aucune salle n'est disponible durant la pause déjeuner.

Le CAP Arts du bois sculpture bois est un diplôme d'état, répondant aux conditions du référentiel de l'Éducation Nationale, qui en est l'organisme certificateur. Vous vous présentez à l'issue de la formation à un examen ponctuel. Le diplôme répond au code RNCP37301, enregistré auprès de France Compétence depuis le 06-02-2023. La Bonne Graine s'occupe de votre inscription à l'examen durant votre dernière année de formation.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation les apprenti.e.s doivent pouvoir réaliser une étude préparatoire de l'ouvrage à réaliser (dessin, modelage), préparer les outils à main, mettre en place les moyens de serrage, préparer les machines, choisir, débiter et corroyer les bois et réaliser les assemblages nécessaires. Toutes les étapes pour l'exécution de la sculpture seront acquises, de la mise en place de la pièce de bois à l'exécution des détails en bas ou relief, en passant par le report du modèle et la recherche de motifs de fonds.

Programme

Enseignement
professionnel

Technologie générale
Dessin technique

Enseignement
artistique

Arts appliqués et réalisation graphique
Culture artistique et analyse formelle
et stylistique

Le CFA ne propose pas de formation pratique ni de technologie de spécialité. Celle-ci se fait uniquement en entreprise : il est indispensable d'avoir un contrat avec une entreprise pratiquant la sculpture bois.

*Uniquement pour les personnes n'ayant pas obtenu un diplôme équivalent ou supérieur au CAP (niveau 3) avant la rentrée à La Bonne Graine. Les cours généraux auront sur une journée supplémentaire avant ou à la suite de la semaine de cours professionnels et artistiques.

Le programme détaillé matière par matière est disponible sur notre site www.labonnegraine.org

Pendant la formation

Durant toute la formation les journées à l'école sont partagées sont composées de cours théoriques , avec des travaux notés à l'aide de contrôles de connaissances. Des devoirs à la maison seront à effectuer durant la formation.

Accès à la formation

Pré-requis

Une première formation de niveau 3 ou de niveau 4 dans les métiers de l'ébénisterie ou de la menuiserie est demandée, comme un CAP Ébéniste.

Coût de la formation

La formation est intégralement prise en charge par les OPCOs* et il n'y a ni de frais d'inscription ni frais de dossier. L'outillage et le matériel de dessin sera à prendre en charge à la rentrée. Des aides pour vous faire rembourser ce matériel existent (voir fiche Aides et dispositions financières). La Bonne Graine vous accompagne en proposant du matériel choisi par l'équipe.

Comment s'inscrire

Envoyez votre dossier de pré-inscription [complet avec toutes les pièces demandées](#), même si vous n'avez pas encore trouvé votre entreprise. Votre inscription sera terminée et effective lors de la signature d'un contrat d'apprentissage. La pré-inscription permet à votre conseiller·e de vous accompagner pendant vos recherches d'entreprise et pour la mise en place du contrat.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Mme Hantai (suzanne.hantai@labonnegraine.org) pour évoquer les possibilités d'aménagements.

**OPCO : organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.*

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de l'intégralité de la formation. La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de la convention collective (fiche complète auprès de l'équipe et en ligne). Ce contrat donne donc le statut, les droits et les devoirs d'un·e salarié·e de l'entreprise. Les formations dispensées à La Bonne Graine permettent également d'obtenir la carte d'Étudiant·e des métiers.

Cette formation concerne un public entre 16 et 29 ans révolus.

La limite d'âge ne s'applique pas avec la reconnaissance de travailleur·se handicapé·e.

(Des dérogations peuvent aussi s'appliquer avant 16 ans si la scolarité en classe de 3ème a été finalisée.)

Examen et diplôme

À l'issue de la formation les apprenti·e·s se présentent aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen : il s'agit d'un examen ponctuel. Les épreuves se déroulent en partie à La Bonne Graine et en partie dans d'autres centres du rectorat. Les épreuves se déroulent en fin de dernière année.

Vous pouvez consulter tous les résultats aux examens sur notre site onglet École -> Résultats et statistiques.



Renseignements et contact

Conseillère d'éducation

Madame Suzanne Hantai
suzanne.hantai@labonnegraine.org

Et plus d'informations par téléphone
au 01 43 72 22 88 puis 1

Adresse

La Bonne Graine
École d'Ameublement de Paris
200 bis, boulevard Voltaire - 75011 Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h.